

Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 30 avril 2026

Numéro Délibération	N° 09/2026
Mise en ligne le	05/05/2026

Objet de la délibération

Finances - Subvention Association FNATH - Exercice 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à vingt heures, le Conseil d'administration du CCAS de la commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine OLIVA, Vice-Présidente.

Présents : Mme Christine OLIVA – Mme Géraldine GROLIER – Mme Christelle MUSICCO – M. Loïc GOUGET – Mme Ghislaine BONNEFILLE – Mme Pierrette ARNIER – Mme Valérie JUNILLON – M. Robert PISTILLI – Mme Sandra AULOMBARD

Représenté : Mme Josy BELMONTE pouvoir à Mme Valérie JUNILLON – M Joël FERNANDEZ pouvoir à Mme Christine OLIVA

Excusés : M. Guy LAURET – Mme Laurence BOISVILLE

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Mme Valérie JUNILLON

Monsieur Robert PISTILLI quitte la séance et ne prend ni part au débat, ni au vote.

Madame Christine OLIVA présente l'affaire ;

Nous sommes saisis d'une demande de subvention par l'association des accidentés de la vie – FNATH – section Montpellier centre-Hérault.

Il est proposé :

- d'octroyer, pour l'exercice 2026, une subvention de **1.100 € (mille cent euros)** à cette association.
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du CCAS, chapitre 065.

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

La Vice-Présidente,

La Secrétaire de séance,



Christine OLIVA.

Valérie JUNILLON.